

Réf: Dossier N° 126130

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGROBIO SERVICES » en abrégé « AGS »

Siège social Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE QUARTIER

ABATTA DERRIERE LE SUPERMARCHE AB CENTER, Lot 28, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 20/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGROBIO SERVICES » en abrégé « AGS

»

Objet : ACHAT ET VENTE DE VOLAILLE, ACHAT ET VENTE D'ATTIEKE, DIVERSES PRESTATIONS, IMPORT/EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE QUARTIER
ABATTA DERRIERE LE SUPERMARCHE AB CENTER, Lot 28, Ilot 3

Dirigeant(s) : M DIA HENOK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07014 du 04/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35178/GTCA/RC/2022 du 04/08/2022

